



Paris, le 4 février 2013

*Le Ministre des outre-mer*

*Le Ministre Délégué chargé des  
transports, de la mer et de la Pêche*

Monsieur le Président,

Mon collègue Frédéric Cuvillier et moi-même avons pris l'initiative de réunir l'ensemble des parlementaires et des exécutifs des collectivités guyanaises, mercredi 6 février à 18h30 au ministère des Transports, de la mer et de la Pêche, afin de faire le point des actions en matière de lutte contre les activités de pêche illégale, intervenues depuis cet été. Cette réunion permettra également de présenter un plan global de renforcement de la lutte contre la pêche illégale, tant vis-à-vis des démarches diplomatiques initiées par la France, notamment à destination du Brésil, que sur les opérations et le programme de lutte renforcés sur mer et sur terre. L'avancement des travaux sur l'amélioration du cadre juridique de la lutte contre la pêche illégale sera également évoqué.

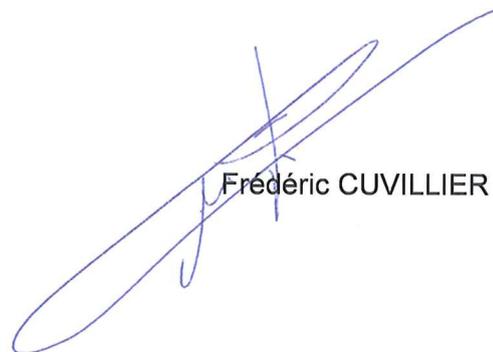
Cette préoccupation de souveraineté, au cœur des inquiétudes exprimées par les professionnels du secteur, est évidemment partagée par le gouvernement et par les élus de Guyane.

Il nous paraît important que le CRPM, instance représentative du secteur, puisse s'associer à cette réunion. Je vous remercie de bien vouloir nous faire savoir par retour qui pourra être présent au nom du comité à cette réunion. Celle-ci pourra également être l'occasion de faire part des préoccupations qui sont actuellement les vôtres, intéressant l'ensemble de la profession, et relatives à la restructuration du secteur.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée



Victorin LUREL



Frédéric CUVILLIER

**Monsieur Jocelyn MEDAILLE**  
**Président du Comité régional des pêches maritimes**  
**et élevages marins de Guyane**  
**Port de pêche du Larivot – Pôle administratif**  
**97351 MATOURY**